



"PROMÉTHÉE CHER"
Organisme Gestionnaire des Offres de Services



CONTRIBUTION DE PROMETHEE CHER AU DEBAT PUBLIC LGV POCL

PROMETHEE CHER est l'organisme qui a en charge les questions **d'information, formation, recrutement et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés orientés en milieu ordinaire de travail**. PROMETHEE CHER intervient au quotidien depuis 1991 auprès de l'ensemble des employeurs privés et publics dans le département du Cher.

PROMETHEE CHER gère différentes offres de services de l'**AGEFIPH** et du **FIPHFP** à destination des travailleurs handicapés et des employeurs du Cher :

- **Cap emploi : organisme de placement spécialisé** assurant une mission de service public, inscrit dans le cadre de la loi handicap de février 2005 et dédié à l'insertion professionnelle des personnes handicapées. (Cap emploi 18 a ainsi réalisé plus de **8000 placements** dans les entreprises du Cher)
- **Sameth** : prestataire dédié à la recherche et à la mise en œuvre de **solution de maintien du salarié en emploi malgré son handicap** (Sameth 18 a ainsi réalisé plus de **1700 maintiens dans l'emploi** auprès des employeurs du Cher)
- **Alther** : prestataire dédié à **l'information sur l'emploi des travailleurs handicapés, à l'accompagnement** à la mise en œuvre de solution pour répondre à l'obligation d'emploi et au développement de **l'alternance** auprès des employeurs de droit privé.

PROMETHEE CHER connaît bien les besoins de la population du Cher reconnue travailleurs handicapés (plus de 7600 Reconnaissance du statut de travailleurs handicapés et 5000 Bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé). Au titre de la **cotraitance** avec **Pôle emploi**, PROMETHEE CHER accompagne en permanence plus de 900 demandeurs d'emploi au titre du Plan Personnalisé d'Accompagnement au Retour à l'Emploi.

Les statistiques européennes indiquent que **10% de la population est ou sera atteint d'une situation handicapante dans sa vie**. La population handicapée globale du Cher peut ainsi être évaluée à plus de 32 000 personnes. De par l'historique de la gestion nationale des questions du handicap mental et intellectuel au cours du 20^{ème} siècle, le Cher a un taux de personnes handicapées supérieur à la moyenne nationale.

80% de la population des travailleurs handicapés du Cher a un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V (CAP ou BEP). La question du développement des compétences professionnelles par la formation qualifiante tout au long de la vie est donc primordiale pour accéder à l'emploi durable.

L'accès par une meilleure mobilité sur le territoire nationale aux centres de formation initiales spécialisés ou de rééducation professionnelle pour adultes est donc un **facteur clé du succès de l'intégration des personnes handicapées dans la société** et l'atteinte des objectifs de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Une meilleure mobilité grâce au TGV permettra un meilleur accès aux jeunes déficients visuels qui vont obligatoirement en formation au CRDV à Clermont Ferrand, seul centre agréé par la MDPH du Cher. De même beaucoup sont intégrés à l'âge adulte dans un ESAT d'Auvergne, spécialisé pour déficient visuel. Un meilleur accès ferroviaire à Clermont Ferrand et à l'Auvergne facilitera la qualité de transport et la mobilité de la population déficiente visuelle du Cher.

Pour l'ensemble des personnes en situation de handicap, **le transport en TGV** est beaucoup plus accessible que le train corail et **favorise la pleine autonomie**, ce qui ne peut conduire qu'au développement de la fréquence des déplacements par la voie ferroviaire pour ce public qui représente 10% de la population du Cher. Cette meilleure mobilité facilitera **l'accès aux activités culturelles** de la population handicapée du Cher, facteur essentiel pour **l'épanouissement personnel et l'intégration dans la vie sociale et professionnelle**.

La région Rhône-Alpes est un territoire qui concentre un nombre important de centres de rééducation professionnelle (**CRP**), éléments clés pour le développement de la qualification des demandeurs d'emplois handicapés. 9 CRP sont situés dans la région lyonnaise. Ils forment à des diplômes non présents en Région Centre. Peu de travailleurs handicapés acceptent actuellement de se rendre en Rhône-Alpes suite à la difficulté d'accès géographique, d'accessibilité des transports actuels et à la durée du temps de transport.

Les travailleurs handicapés du Cher ne bénéficient donc pas à cause des difficultés de transports de formations adaptées et porteuses professionnellement : aide-soignant, aide médico-psychologique, tourneur commande numérique, opérateur en usinage, charcutier-traiteur, agent d'intervention en distribution automatique, technicien en accessibilité aux personnes handicapées...**Ces formations correspondent à des métiers porteurs dans le Cher**. Une meilleure desserte ferroviaire avec Rhône-Alpes permettrait ainsi de **développer fortement l'employabilité** des travailleurs handicapés du Cher et donc de faciliter leur recrutement sur un plus grand panel de métiers.

De même une meilleure liaison ferroviaire avec l'Île de France favoriserait l'accès des personnes handicapées du Cher à des formations qualifiantes porteuses dans notre département : secrétaire médicale, agent de tourisme, technicien de laboratoire...

Au-delà de la question de la formation, l'arrivée du TGV faciliterait aussi le recrutement de travailleurs handicapés diplômés sur des niveaux III, II et I pour lesquels le Cher est fortement déficitaire en nombre de candidats (plus de 80% du public étant de niveau CAP-BEP).

La facilité de mobilité étant un élément d'attractivité d'un territoire, des demandeurs d'emplois handicapés diplômés d'Île de France, Rhône-Alpes et Auvergne pourraient alors venir dans le Cher pour répondre à des offres d'emplois qualifiés et ainsi permettre à des employeurs de mieux répondre à leur obligation d'emploi pour les postes qualifiés.

Pour l'ensemble des raisons exprimées dans cette contribution, il nous semble **vital** pour les personnes handicapées du Cher que notre territoire est accès à une **déserte du TGV**. **Nous prônons le tracé Ouest** qui pourrait permettre à très long terme une meilleure liaison avec l'ouest de la France, zone de rééducation et de formation importante pour des personnes handicapées atteints de certaines pathologies et une meilleure déserte du bassin de Vierzon.

PROMETHEE CHER, au nom des personnes handicapées du Cher, veut le TGV dans le Cher !

Fait à Bourges, le 14 octobre 2011.

Sylvie PIQUEMAL

Directeur de PROMETHEE CHER